

Offre de service du Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace

Aménagement

Entreprise

Animer

Habitat

Stratégie

Territoires

Projet

Citoyens

Collectivités

Patrimoine

Conseil

Expertise

Innover



Le mot du Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Nous devons collectivement faire face à d'immenses défis et à de nouvelles transitions (énergétiques, démographiques, économiques, mobilières, alimentaires, foncières...) qui impactent nos modes d'action publique. Nos pratiques, nos organisations de travail sont amenées à évoluer et à se construire collectivement au service des besoins fondamentaux de nos habitants.

La Collectivité européenne d'Alsace est le premier partenaire des communes et des intercommunalités. La solidarité territoriale est ancrée dans son ADN. À ce titre, le réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace que la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a fortement impulsé, promu et accompagné, est désormais fort de 23 membres (dont la CeA).

Grâce aux acteurs qui le composent, ce réseau propose une offre de services destinée aux communes et aux intercommunalités afin de leur apporter un appui sur mesure dans toutes les phases et toutes les dimensions de leurs projets. Ce réseau est essentiel pour faire face aux enjeux sociétaux et locaux qui nous impactent. Ce sont 15 millions d'euros par an que la Collectivité européenne d'Alsace mobilise pour financer l'ensemble de ce réseau d'ingénierie.

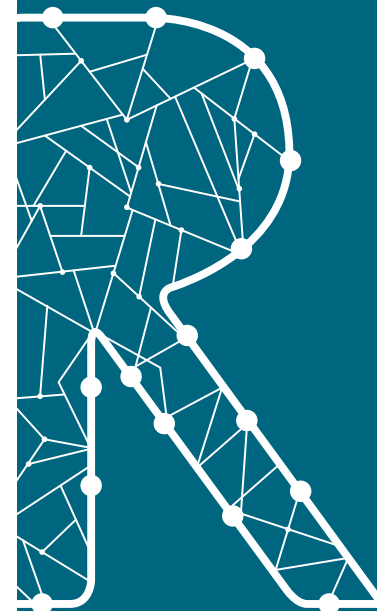
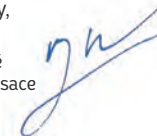
Cette force d'actions vient en complément des 6 500 agents de la Collectivité européenne d'Alsace qui œuvrent pour offrir un service public de qualité à l'ensemble des territoires d'Alsace sur les 376 sites répartis du Nord au Sud alsacien.

C'est aussi une organisation à partir des 7 bassins de vie. Celle-ci permet de garantir un lien de proximité avec les élus et un accompagnement des projets locaux. Elle s'appuie sur les réalités du terrain ainsi que sur l'assistance des élus Conseillers d'Alsace qui œuvrent pour servir la dynamique de leur canton et de l'Alsace.

Ce guide de l'ingénierie recense les nombreuses ressources que vous pouvez mobiliser, celles de la Collectivité européenne d'Alsace mais aussi celle des partenaires de l'ingénierie territoriale, qui agissent de concert pour le développement équilibré de la région alsacienne.

Je fais le vœu qu'il constitue une référence indispensable à tous vos projets. Nous aurons à cœur que cette ingénierie se mette à votre service dans une démarche collective pour faciliter votre action.

Frédéric Bierry,
Président
de la Collectivité
européenne d'Alsace



Édito

Le Réseau d'ingénierie territoriale est une particularité alsacienne dont nous sommes fiers.

Depuis la décentralisation, il y a 40 ans, les collectivités alsaciennes sont engagées dans le développement et l'attractivité des territoires, en respectant leurs spécificités et leurs atouts. Elles ont pris leur destin en main et se sont dotées d'outils d'ingénierie performants et mutualisés au service de tous les territoires.

Le Réseau d'ingénierie territoriale rassemble des organismes qui possèdent une expertise et des clefs pour agir sur des thématiques très pointues comme le développement économique ou touristique, l'habitat, le foncier, l'urbanisme, l'aménagement, l'énergie, la gestion de l'eau, l'environnement, la qualité architecturale, l'archéologie préventive, etc.

Reliées et coordonnées entre elles, ces multiples compétences constituent une force d'entraînement et de conduite des projets répondant à des problématiques territoriales complexes et imbriquées, qui nécessitent souvent d'inventer ensemble les solutions pour avancer.

Les défis des transitions écologique, numérique, énergétique, nous obligent à repenser la construction de nos politiques publiques de manière plus intégrée et durable. Le contexte territorial subit des mouvements profonds avec de nouvelles demandes de nos concitoyens et une complexification juridique et technique croissante. Plus que jamais, nous aurons besoin de rassembler nos intelligences, nos capacités à anticiper et à agir. Telle est la vocation que nous donnons ensemble au Réseau d'ingénierie territoriale.


Frédéric Bierry
Président de la Collectivité européenne d'Alsace


Laurent Seguin
Président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges


Michel Habig
Président de Rivières de Haute-Alsace


Isabelle Dollinger
Présidente de l'ATIP


Françoise Schaezel
Présidente de l'Adeus


Yves Sublon
Président d'ALSABAIL


Catherine Greigert
Présidente d'Archéologie Alsace


Marie-Paule Lehmann
Présidente de l'EPFA


Pierre BIHL
Président de l'ADIL 68


Lucien Muller
Président d'Habitats de Haute-Alsace


Laurent Riche
Président de l'ADIRA


Lara Million
Présidente CITIVIA SEM


Remy Neumann
Président de l'AFUT


Marc Munck
Président d'ADAUHR-ATD Alsace


Nathalie Kaltenbach
Présidente de l'ADT


Etienne Wolf
Président de CAUE-ADIL 67 et Président directeur général d'Alsace Habitat


Nathalie Marajo-Guthmuller
Présidente de SYCOPARC


Frédéric Pfliegersdoerffer
Président du SDEA


Marie-France Vallat
Présidente Directrice générale de la SEML Énergies Alsaciennes


Jean-Luc Barberon
Président de Territoire d'énergie Alsace


Éric HARTWEG
Président de la SERS

Sommaire



**6
8**

Le Réseau facilite la réalisation de vos projets

Les structures membres

Qui fait quoi ?

- 9** Collectivité européenne d'Alsace
- 10** ADIL 67 & 68 : Agences départementales d'information sur le logement
- 11** CAUE d'Alsace : Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- 12** ADAUHR-ATD Alsace : Agence technique départementale Alsace
- 13** ATIP : Agence territoriale d'ingénierie publique
- 14** L'ADIRA : l'Agence de développement d'Alsace
- 15** ADT : Alsace destination tourisme
- 16** Habitats de Haute-Alsace
- 17** Alsace Habitat
- 18** Rivières de Haute-Alsace
- 19** SDEA : Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle
- 20** Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- 21** Parc naturel régional des Vosges du Nord
- 22** Afut Sud-Alsace : Agence de fabrique urbaine et territoriale
- 23** Adeus : Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur
- 24** Archéologie Alsace
- 25** EPFA : Établissement public foncier d'Alsace
- 26** SERS : Société d'aménagement et d'équipement du Rhin Supérieur
- 27** CITIVIA SEM
- 28** SEML Énergies Alsaciennes : Société d'économie mixte locale Énergies Alsaciennes
- 29** TEA : Territoire d'énergie Alsace
- 30** Alsabail : Partenaire des entreprises et territoires d'Alsace

**31
44
45**

Le Réseau en pratique : Quelques exemples de réalisations
L'offre de formation aux collectivités
Contacts

Aujourd'hui, nous préparons le monde de demain

Le Réseau facilite la réalisation de vos projets

Vous avez repéré un site sur lequel vous souhaitez développer un projet valorisant pour votre commune : la reconversion d'une friche, l'investissement d'une "dent creuse" en centre-ville, l'aménagement d'un espace public, une rénovation patrimoniale, la requalification d'un espace naturel dégradé.

Envisagez-vous de redynamiser votre centre urbain, d'améliorer le cadre de vie, ou de développer une offre économique ?

Entrenez-vous d'expérimenter de nouvelles solutions de développement durable ?

Vous avez décidé de sortir des sentiers battus et d'innover dans l'action publique, mais vous n'êtes pas certain des bonnes méthodes à employer.

Bien identifier le besoin, savoir qualifier la situation et définir ce que l'on veut est déterminant dans le développement d'un projet.



RÉFLEXION



CONCEPTION



RÉALISATION

Le Réseau d'ingénierie vous accompagne et vous propose de :

➔ Faciliter l'émergence de votre projet

Un atelier d'1/2 journée ou d'1 journée avec visite de terrain, en y associant les personnes de votre choix pour engager les réflexions. Vous aurez mobilisé les participants, précisé les objectifs et les contours du projet et défini une première marche à suivre pour les mois à venir.

➔ Co-construire des pratiques & méthodes de travail innovantes

Brainstorming, ateliers d'idéation, plateforme web citoyenne, séances de créativité... Vous aurez les clefs pour déployer la méthode et la gouvernance la plus adaptée à votre projet et pour vous entourer des compétences dont vous aurez besoin.

➔ Former les élus et les services communaux

Sur l'application du droit des sols, l'urbanisme, l'aménagement et l'environnement. Piloté par l'ATIP, en partenariat avec le Réseau. [Voir page 44.](#)

Par la suite, les membres du Réseau pourront en tant que de besoin continuer à vous accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle de vos démarches de valorisation territoriale.



La vision et l'ADN du Réseau

Les structures membres du Réseau d'ingénierie territoriale

Qui fait quoi ?

Collectivité européenne d'Alsace

Les fondements de la Collectivité européenne d'Alsace, créée le 1^{er} janvier 2021, résident dans le partenariat fort qu'elle entend développer avec les communes, intercommunalités et autres acteurs locaux afin de les accompagner au mieux dans la réussite de leurs projets, à travers une présence humaine au cœur des 7 territoires et une intervention déterminante en matière de solidarité territoriale.

↓ Ses missions

En matière de conseil et d'accompagnement, son intervention se concrétise notamment en matière juridique, de montage de marchés publics, d'archivage, d'appui au développement de projets dans les domaines de la culture, des politiques jeunesse et sport, d'aménagement du territoire, d'accompagnement des seniors et de la petite enfance, d'emploi et d'insertion, de développement touristique, d'habitat, de transition écologique et énergétique ou encore de voirie routière et cyclable.



Les délégués territoriaux de la Direction générale :

Territoire Nord Alsace
Marie-Claude Lemmel
marie-claude.lemmel@alsace.eu
06 70 45 23 13

Territoire Ouest Alsace
Francis Klein
francis.klein@alsace.eu
06 75 70 02 83

Territoire Eurométropole de Strasbourg
Gaël Rousseau
gael.rousseau@alsace.eu
06 16 67 85 36

Territoire Centre Alsace
Estelle Burgun
estelle.burgun@alsace.eu
06 74 16 80 88

Territoire Région de Colmar
Fabien Nierengarten
fabien.nierengarten@alsace.eu
06 75 86 07 51

Territoire Agglomération de Mulhouse
Martial Reheisser
martial.reheisser@alsace.eu
06 30 52 37 63

Territoire Sud Alsace
Jérémy Broglin
jeremy.broglin@alsace.eu
06 62 54 77 90

Plus d'informations sur : www.alsace.eu



ADIL 67 & 68



Agences départementales d'information sur le logement

Associations créées il y a plus de 25 ans à l'initiative des Conseils départementaux, de l'État et de la Caisse nationale d'allocations familiales, les ADIL rassemblent des collectivités locales, Action Logement, les CAF, des professionnels intervenant dans le secteur du logement et de l'habitat, des représentants d'associations d'usagers et d'associations familiales. Elles sont agréées par le Ministère en charge du logement.

↓ Leurs missions

Un service public du logement de proximité

Chaque année, plus de 25 000 Alsaciens sollicitent les ADIL sur des questions, projets ou difficultés de logement. Les ADIL leur apportent un conseil gratuit, neutre et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme. Elles offrent un maillage complet du territoire avec 3 sites permanents et 20 permanences de proximité.

Une expertise pour les élus et acteurs locaux de l'habitat

Grâce à leur expertise, les ADIL participent à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques locales de l'habitat. Les ADIL réalisent des études thématiques territorialisées et jouent un rôle d'observation des marchés. Leurs indicateurs d'activité et travaux peuvent éclairer les élus et acteurs du logement dans l'orientation de leurs politiques et leurs interventions. Elles mettent une veille et expertise juridique sur le logement à disposition de leurs partenaires. Elles participent à la connaissance et à la compréhension de la réglementation et des dispositifs, à travers, par exemple, des actions de formation ou de sensibilisation.



Alexandre Probst – Directeur
a.probst@adil68.fr
03 89 21 75 36

Plus d'informations sur: www.adil68.org



Anne-Sophie Bouchoucha – Directrice
bouchoucha@adil67.fr
03 88 21 07 06

Plus d'informations sur: www.adil67.org

CAUE d'Alsace

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Né de la décentralisation et de la loi sur l'Architecture de 1977, le CAUE est une association départementale de droit privé qui rend des missions de service public dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il propose un conseil indépendant et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics ou privés, en amont du projet.

↓ Ses missions

Toutes les collectivités et les particuliers peuvent bénéficier, sur demande, de l'intervention des professionnels du CAUE. Le Conseil dispense trois grandes missions d'intérêt public pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère :

> Conseiller et accompagner les collectivités et les administrations publiques ou associatives dans leurs études préalables et globales aux projets d'urbanisme, d'équipements, d'aménagement d'espaces publics et paysagers, dans la définition de leurs besoins et objectifs, pour proposer des démarches, des solutions et des procédures débouchant sur des projets mieux préparés et adaptés aux attentes des usagers.

> Informer, sensibiliser et former tous les publics, notamment scolaires, pour développer la culture architecturale, paysagère et environnementale des collectivités et du grand public, pour favoriser une architecture et un urbanisme contemporains, durables, respectueux du patrimoine, et tendre à l'amélioration du cadre bâti et paysager.

> Conseiller tous les particuliers et habitants gratuitement pour construire, agrandir ou restructurer une habitation, un local d'activité ou une dépendance.



Se poser les bonnes questions avant d'agir (© CAUE d'Alsace)



CAUE d'Alsace
caue@caue-alsace.com
03 88 15 02 30

Plus d'informations sur: www.caue-alsace.com



Assistance à maîtrise d'ouvrage de la construction de la médiathèque d'Ensisheim
©IdeAA-KWA et ADAUHR.

Appui à l'élaboration du PLU de Cernay

ADAUHR-ATD Alsace

Agence technique départementale d'Alsace

Véritable plateforme opérationnelle dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction publique et du conseil juridique, l'Adauhr accompagne au quotidien les collectivités grâce à la force de frappe d'une équipe pluridisciplinaire formée de juristes, d'architectes, d'ingénieurs, d'urbanistes, de géographes et de data scientists/géomaticiens.

Chaque année, des centaines de missions de conseil et d'étude sont ainsi menées pour les collectivités alsaciennes, notamment pour ses 294 adhérents (2025) composés de la CeA, de communes et d'intercommunalités. Ces actions assurent environ 150 millions d'euros de travaux accompagnés par l'Agence en matière de constructions et d'aménagements publics, plus de 950 conseils juridiques au profit des communes rurales haut-rhinoises, et une centaine de procédures d'urbanisme et de planification réalisées.

↓ Ses missions

L'ADAUHR-ATD vient soutenir les communes et intercommunalités dans les domaines de :

- > L'urbanisme réglementaire et la planification : élaboration, révision et adaptation des documents d'urbanisme réglementaires et de SCoT.
- > La construction et l'aménagement public en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, programmeur et expert en faisabilité.
- > L'analyse et l'accompagnement juridique dans le domaine du droit de l'urbanisme/environnement : faisabilité juridique, accompagnement de projets et sécurisation des procédures.
- > La réalisation d'études territoriales, prospectives et/ou stratégiques pour les décideurs locaux.
- > L'analyse spatiale via la conception et la gestion d'observatoires et de bases de données, comme le Tableau de Bord des Territoires, et d'autres outils d'analyse spatiale spécifiques (cartes scolaires, analyses d'accessibilité...).



Pierre Wunsch – Directeur général
adauhr@adauhr.fr
03 89 30 13 30 - 06 78 79 02 75
Plus d'informations sur : www.adauhr.fr

ATIP

Agence territoriale d'ingénierie publique

L'ATIP est un syndicat mixte territorialisé qui offre un service mutualisé à ses 570 membres : Collectivité européenne d'Alsace, intercommunalités, communes. Elle accompagne les collectivités dans les domaines juridiques et opérationnels de l'application du droit des sols, de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement, ainsi que pour la gestion administrative. Organisme agréé, elle propose des formations aux élus locaux et à leurs équipes. 130 agents territorialisés interviennent en articulation et complémentarité avec les services de ses membres.

↓ Ses missions

L'ATIP délivre un conseil juridique et opérationnel gratuit sur les questions d'aménagement territorial en s'appuyant sur une expertise interdisciplinaire et ses outils de connaissance.

À la demande de ses membres, elle intervient sur les missions suivantes :

- > Instruction des autorisations d'urbanisme (ADS) : 30 000 dossiers instruits pour le compte de 468 communes.
- > Conformité et contrôle en ADS : 208 communes.
- > Accompagnement technique pour l'évolution des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, déclarations de projets, etc.) et les études pré-opérationnelles d'aménagement (requalification d'espaces publics, valorisation de friches, extensions urbaines, etc.). Ses équipes expertes accompagnent plus de 130 opérations par an.
- > Réalisation d'études stratégiques et animation de projets de territoires (exemple : en développement économique).

> Mise à disposition de son portail et de ses données, service d'intégration de données, animation et veille pour plus de 280 collectivités.

> Administration : traitement des paies et indemnités des élus pour 393 membres ; gestion des listes électorales pour plus de 300 communes ; gestion des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en partenariat avec l'EPFA pour 18 communes et 6 communautés de communes.

Pour plus d'information sur les formations des élus, voir page 44.



L'ATIP aux côtés des collectivités pour réaliser leurs projets (© ATIP)



Florence Wiel – Directrice
florence.wiel@atip67.fr
03 88 76 63 63 / 07 61 69 89 00
contact@atip67.fr
Plus d'informations sur : www.atip67.fr

L'ADIRA

L'Agence de développement d'Alsace

Financée par les principales collectivités alsaciennes, l'ADIRA se consacre depuis 1950 à la création, au développement et au sauvetage d'entreprises des secteurs de l'industrie et du tertiaire. Elle travaille de manière très étroite avec les dirigeants de PME et de groupes internationaux à l'élaboration de projets à ingénierie complexe ayant un impact fort en termes d'emploi et d'investissement sur le territoire alsacien.

Forte de sa connaissance du tissu économique et de ses réseaux, l'ADIRA accompagne également les collectivités alsaciennes dans leurs projets d'aménagement et de développement au service des entreprises. À travers la marque Alsace, qui valorise les atouts de ses entreprises et territoires, l'ADIRA œuvre au rayonnement du territoire alsacien avec pour objectif d'étoffer son attractivité.

↓ Ses missions

L'ADIRA exerce des missions auprès de différents acteurs, tels que les entreprises, en les aidant à trouver des terrains, des locaux, des financements, et en les soutenant en cas de difficultés.

L'ADIRA accompagne également les collectivités dans la définition de leur stratégie économique et dans la promotion du territoire, les assiste dans la déclinaison des politiques économiques, les aide à lancer des démarches pour renforcer les dynamiques territoriales, etc.



Sébastien Leduc
Directeur - Pôle Développement des Territoires
sebastien.leduc@adira.com
06 80 47 57 47

Plus d'informations sur : www.adira.com



Tous en Alsace !

L'ALSACE, CE SONT LES
ALSACIENS QUI EN PARLENT
LE MIEUX

RELANCETOURISME.ALSACE (© ADT)

ADT

Alsace Destination Tourisme

Créées en 1951, les Associations Départementales du Tourisme du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont été fusionnées en 2016 pour donner naissance à Alsace Destination Tourisme. Comité Départemental du Tourisme pour les deux départements alsaciens, nos missions s'appuient notamment sur le code du tourisme, révisé suite à la Loi Alsace de 2019. La Collectivité européenne d'Alsace nous confie dans ce cadre la déclinaison opérationnelle de sa stratégie de développement touristique.

Les autres acteurs des territoires apprécient les expertises, conseils et actions engagées par l'agence au service de l'attractivité et de la notoriété de l'Alsace. La stratégie de développement touristique, adoptée par la CeA en 2025, nous a fixé une nouvelle ambition : faire de l'Alsace une destination touristique authentiquement durable !

↓ Ses missions

ADT contribue, par son accompagnement et son expertise à la consolidation et à la diversification d'une offre touristique qualitative. Nous proposons un accompagnement technique et stratégique aux collectivités territoriales pour optimiser leur développement touristique et renforcer leur visibilité. Face aux enjeux de compétitivité et d'aménagement du territoire respectueux des ressources locales et des savoir-faire, nous mettons à votre disposition notre expertise, nos connaissances approfondies du marché et des nouvelles attentes clientèles.

Notre objectif est de vous aider à identifier les opportunités de développement touristique et à valoriser votre potentiel paysager, patrimonial et social.

Face aux défis de reconversion des friches ou d'établissements touristiques obsolètes, nous vous apportons conseil et expertise dans la définition de projets cohérents avec l'identité de votre territoire et assurons la mise en relation avec des investisseurs potentiels.



Pierre Schnitter
chargé de mission études
et développement de territoires
pierre.schnitter@adt.alsace
03 88 15 45 63

Plus d'informations sur : www.alsace-destination-tourisme.com

Habitats de Haute-Alsace

Perspective du projet de résidence autonomie de 35 logements « Le Hameau d'Amélie » à Wittelsheim. (© AEA Architecture)

Office public de l'habitat de la Collectivité européenne d'Alsace, Habitats de Haute-Alsace gère un patrimoine immobilier de plus de 10 000 logements sur 113 communes alsaciennes et développe un panel d'activités et de prestations faisant de lui un véritable ensemble de l'habitat, au service des élus locaux et des habitants.

Quel que soit le projet porté, il s'inscrit toujours dans une vision globale de l'habitat, dans un souci constant de qualité environnementale et de mixité sociale, garants de l'équilibre du territoire concerné et d'un cadre de vie privilégié. L'Office est certifié Qualibail® par l'Afnor pour ses activités de gestion locative depuis novembre 2017.

↓ Ses missions

Partenaire par vocation, Habitats de Haute-Alsace associe les communes à chaque étape de ses projets, de l'étude d'opportunité jusqu'à la livraison. Chaque projet repose sur une écoute attentive des besoins, intégrant les dimensions urbaines et sociales et les particularités locales dans le respect des règles d'urbanisme (SCOT, PLU).

En zone rurale, urbaine ou péri-urbaine, pour son compte ou en mandat pour les collectivités locales, Habitats de Haute-Alsace réalise ainsi :

> Des logements individuels ou collectifs, en locatif social ou en accession à la propriété ;

- > des résidences seniors ou autonomies, en partenariat avec des structures spécialisées ;
- > des EHPAD et des logements-foyers ;
- > des casernes de Gendarmerie ;
- > des zones d'aménagement (lotissements...) ;
- > de la revente de parcelles foncières à des investisseurs privés ou publics ;
- > de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- > de la gestion patrimoniale pour le compte de tiers (communes...).



Guillaume Couturier - Directeur général
guillaume.couturier@hha.fr
03 89 22 93 01

Plus d'informations sur : www.hha.fr

Alsace Habitat

Alsace Habitat est une société d'économie mixte (SEM) immobilière, dont l'actionnaire principal est la Collectivité européenne d'Alsace. Acteur majeur du logement dans le Bas-Rhin, elle gère un patrimoine de 17 000 logements, répartis dans 171 communes sur l'ensemble du territoire bas-rhinois.

Ensemble de l'habitat, Alsace Habitat propose une offre diversifiée et adaptée aux besoins de chacun. Grâce à son expertise et à son ancrage territorial, elle est en mesure d'apporter des solutions de logement à toutes les étapes de la vie, en répondant aux attentes des habitants comme aux enjeux des collectivités.

↓ Ses missions

Opérateur de l'habitat et de l'aménagement de la Collectivité européenne d'Alsace, Alsace Habitat intervient dans :

- > la construction et la gestion de logements sociaux, à loyers libres et intermédiaires ;
- > la réalisation d'opérations en accession sociale ou en accession libre à la propriété ;
- > la construction et la gestion de résidences étudiantes et/ou jeunes travailleurs ;
- > la construction de résidences seniors pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap ;
- > l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- > la construction de foyers adaptés aux personnes âgées dépendantes et aux personnes en situation de handicap ;
- > la construction de casernes de gendarmeries ;
- > la gestion de réseaux de chaleur.



Réhabilitation de l'espace Charrons/Pharmaciens à Bischwiller. Ancienne maison alsacienne du 17^{ème} siècle remise à neuf avec une partie contemporaine au rez-de-chaussée et 5 logements à l'étage. (© Alsace Habitat)

Soucieux d'accompagner au mieux ses clients les plus fragiles, Alsace Habitat développe également une gamme de services à la personne notamment à destination des seniors.



Alsace Habitat est titulaire du Label Alsace Excellence et affirme ainsi son engagement en faveur de la qualité, de la performance et de l'ancrage territorial.



Quentin Thouviot
Directeur de l'investissement et du patrimoine
quentin.thouviot@alsacehabitat.fr
03 88 27 93 79

Fernand Roth
Directeur du développement patrimonial
fernand.roth@alsacehabitat.fr
03 88 65 81 96

Plus d'informations sur : www.alsacehabitat.fr

Rivières de Haute-Alsace

Créé en 2017, Rivières de Haute-Alsace (RHA) est un syndicat mixte composé de l'ensemble des syndicats de rivières du Haut-Rhin. Mutualisant l'ingénierie, il intervient sur les seuils, les zones de ralentissement dynamiques de crue, près de 4 000 km de cours d'eau et de 250 km de digue du territoire haut-rhinois, afin d'en assurer la gestion cohérente et solidaire.

↓ Ses missions

Ses ingénieurs, techniciens et cadres administratifs interviennent pour le compte des syndicats de rivières en l'absence de leurs personnels propres.

Ils réalisent, en interne, les études hydrauliques, le suivi administratif, réglementaire et celui des travaux dans des domaines variés, allant de la remise en état d'ouvrages à la protection contre les inondations, en passant par des opérations de renaturation.

Disposant de ses propres engins de chantier, Rivières de Haute-Alsace peut assurer une partie des travaux des syndicats.

Son équipe de gardes barrages s'affaire à la gestion quotidienne des 10 barrages vosgiens de la Collectivité européenne d'Alsace et à celle de nombreux vannes et canaux permettant le maintien en eau de nos rivières et le soutien à la nappe phréatique.

> RHA anime également les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Doller et de la Lauch et la stratégie de gestion du risque d'inondation de Mulhouse.



Un chantier de renaturation à Mulhouse. RHA y intervient dans la conception et la réalisation (© RHA).



Olivia Ghazarian – Directrice
ghazarian@rivieres.alsace
03 89 30 65 20

Plus d'informations sur : www.rivieres.alsace



SDEA

Station d'épuration de Weyersheim (© SDEA)

Syndicat des eaux et d'assainissement d'Alsace-Moselle

Le SDEA a été fondé en 1939 par une cinquantaine de communes autour de Strasbourg, désireuses d'unir leurs efforts et de mutualiser leurs moyens en vue d'assurer, dans le cadre d'une solidarité urbain-rural et inter-territoires, une gestion optimale du service de l'eau, puis en 1958 de l'assainissement-épuration.

↓ Ses missions

Depuis lors, la volonté permanente du SDEA de se réinventer au service des territoires et de répondre au meilleur niveau à l'évolution des enjeux a entraîné des mutations accélérées conduisant :

- > à un modèle de gouvernance impliquant fortement les élus à tous niveaux, en vertu du principe de subsidiarité : agir global – penser local ;
- > grâce à une mutualisation sur un large périmètre et à l'appui d'une double culture de service public et d'entreprise, à d'importantes économies d'échelles et substantiels gains de productivité, par rapport à une gestion déléguée à un grand groupe privé comme par rapport à une gestion en régie très locale, et ce au bénéfice d'une gestion durable du patrimoine comme de l'usager ;
- > à un haut niveau d'expertise des ressources humaines (800 salariés couvrant 110 métiers) et de technicité des moyens matériels, ainsi qu'à une capacité d'innovation reconnue par de nombreuses évaluations externes ;

> à une gestion intégrée du petit et grand cycle de l'eau pour des réponses globales, efficaces et exemplaires à la mesure des enjeux de l'eau, de la biodiversité et du changement climatique ;

> en synergie avec les EPCI membres, à la gestion transversale eau – politiques publiques liées : eau et urbanisme, trames vertes et bleues, eau et biodiversité, eau et santé, eau et développement économique et touristique, eau et transition alimentaire...

> à la mise en place de guichets de proximité à travers les territoires à moins de 30 minutes de chaque élu et usager.

Devenu le plus grand opérateur public de gestion de l'eau intégrée en France, le SDEA fédère désormais 744 Communes, membres de 32 EPCI, et agissant au service de 1 070 000 habitants d'Alsace-Moselle.

Animé par de fortes valeurs, proximité, excellence, sens du service public, responsabilité et solidarité, l'ambition du SDEA est de servir toujours mieux le bien commun, les territoires, les usagers et les parties prenantes autour d'une gestion publique locale du cycle de l'eau et de la transition écologique de référence fondée sur les objectifs de développement durable des Nations Unies.



Franck Hufschmitt – Directeur de la transition écologique
franck.hufschmitt@sdea.fr
03 88 19 29 53 / 06 30 50 46 29

Plus d'informations sur : www.sdea.fr

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Situé dans le sud du Massif des Vosges, le Parc regroupe 200 communes et 14 intercommunalités sur les départements du Haut-Rhin, des Vosges, du Territoire de Belfort et de la Haute Saône. Les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, conscientes des forces et des fragilités de ce territoire, ont obtenu son classement en « parc naturel régional » par l'État en 1989. Son objectif : mettre la préservation des richesses patrimoniales au service du développement local (charte 2012-2027).

↓ Ses missions

- > Préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers : animation de 22 sites Natura 2000, gestion de 4 réserves naturelles nationales, accompagnement des plans de paysages ;
- > soutenir une économie locale, développer les circuits-courts : appui à la mise en œuvre des mesures agri-environnementales, soutien à la race bovine vosgienne, développement de nouvelles filières (myrtille, gibier), attribution de la marque « Valeurs Parc » (bois local, eaux de source, gîtes et accompagnateurs en montagne) ;
- > favoriser un urbanisme durable : accompagnement dans l'élaboration des documents d'urbanisme, de projets de reconversion du bâti ancien et de valorisation des villes et villages par les espaces publics ;
- > informer, sensibiliser les visiteurs et les habitants, renforcer le lien social : programmes pédagogiques à destination du jeune public, éditions d'outils d'information, prêts d'expositions itinérantes, carte éco touristique, guide de belles balades, actions culturelles et sur le lien social, accompagnement des initiatives citoyennes.



Olivier Claude - Directeur
o.claude@parc-ballons-vosges.fr
03 89 77 90 20

Plus d'informations sur : www.parc-ballons-vosges.fr

Parc naturel régional des Vosges du Nord (Sycoparc)

Le Sycoparc est le syndicat mixte de coopération du Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont le siège est à La Petite-Pierre. Il porte depuis 1975, des projets de préservation, de mise en valeur et de développement des patrimoines naturels et culturels inscrits dans la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord. À la fois conseil et soutien des projets, le Sycoparc porte des actions structurantes pour le compte de ses membres : 111 communes, 6 communautés de communes, des communes associées, la Collectivité européenne d'Alsace, le Département de la Moselle et la région Grand Est.

↓ Ses missions

Le Sycoparc apporte à ses membres un appui technique au montage de projets pour expérimenter et innover en faveur du développement durable, avec notamment pour missions principales :

> le développement de projets culturels : portage d'événements, conservation de 10 musées, participation à l'éducation au patrimoine, animation de journées grand public.

- > la protection de la nature : gestion d'une réserve nationale et régionale, animation de 8 sites Natura 2000, gestion de zones humides ;
- > la préservation et la valorisation du cadre bâti et paysager : conseils pour la réhabilitation du bâti ancien, accompagnement à la compatibilité des documents d'urbanisme, innovation en faveur d'un urbanisme et d'une architecture durable ;
- > le développement économique basé sur les ressources locales : accompagnement de projets pour la filière bois, animation d'un réseau d'acteurs favorables à l'éco-rénovation, marque « Valeurs Parc » ;



Près du château du Ramstein (© Sycoparc)



Rita Jacob - Directrice
r.jacob@parc-vosges-nord.fr
03 88 01 49 59

Plus d'informations sur : www.parc-vosges-nord.fr

Afut Sud-Alsace

Agence de fabrique urbaine et territoriale

L'Afut Sud-Alsace est une association d'intérêt général. Elle a pour vocation d'assister ses partenaires (Collectivités, État, Région, CeA, UHA, EAP, Citivia, PETR, ARS, syndicats mixtes...) en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'accompagnement des transitions territoriales (démographie, écologie, économie...). L'Agence est administrée par des élus et des représentants d'organismes publics oeuvrant pour le Sud-Alsace. L'équipe se compose d'une quinzaine de salariés, qualifiés dans des domaines différents : habitat, urbanisme, statistique, mobilité, économie, cohésion sociale, transition climatique, énergétique et écologique.

↓ Ses missions

L'Agence est au service de l'ensemble de ses membres. À l'échelle du Sud-Alsace, elle organise son action dans le cadre d'un programme de travail partenarial et mutualisé.

> Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs documents de référence tel que le SCOT, PLUi, PLH, Plan de mobilités...

> Observer, analyser et évaluer les évolutions spatiales, économiques, environnementales, et sociales des territoires.

> Mener des missions de prospectives thématiques ou localisées.

> Partager les connaissances et contribuer à l'harmonisation des politiques publiques.



Vue aérienne de la région mulhousienne, qui constitue une partie du territoire d'investigation de l'Agence



Viviane Begoc - Directrice

03 69 77 60 77

viviane.begoc@afut-sudalsace.org

Plus d'informations sur : www.afut-sudalsace.org



Vue aérienne de Plobsheim dans le Bas-Rhin

Adeus

L'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

L'Adeus est une association d'intérêt général dans le domaine de l'urbanisme. Elle agit comme plateforme collaborative pour ses 75 membres publics et partenaires privés. L'agence est constituée de 55 professionnels et de 20 métiers différents. Depuis 1967, son territoire d'intervention s'est élargi à l'Alsace et au Rhin Supérieur. Elle collabore avec la plupart des membres du réseau d'ingénierie alsacien.

↓ Ses missions

Les missions de l'Adeus ont vocation à accompagner les territoires dans la préparation de leur avenir et d'éclairer les décisions des élus en matière d'urbanisme :

> stratégies de territoire, documents d'urbanisme (SCoT et PLU : élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, suivi et évaluation) ;

> ingénierie de projet : patrimoine, études environnementales (énergie, évaluation, biodiversité), projections des besoins en équipement, plan paysage, dispositifs de l'Etat (Petites villes de demain, Action cœur de ville...) ;

> accompagnement de politiques publiques, depuis l'aide à la définition d'orientations jusqu'à l'appui à la mise en œuvre (PDH, PLH, conférence intercommunale du logement, document d'aménagement artisanal et commercial (DAEL), contrat de ville, plan global de déplacements, plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ;

> accompagnement des coopérations transfrontalières et décentralisées ;

> observations territoriales à l'échelle de l'Alsace, compréhension des enjeux, prospective appliquée ;

> émergence de projets par des ateliers pour tout sujet exigeant de l'expertise, de la coordination et de la concertation entre acteurs (ex. sobriété foncière, transition énergétique).



Pierre Laplane
Directeur général

03 88 21 49 01

Plus d'informations sur : www.adeus.org

Archéologie Alsace

Fouille sur le tracé de l'A355 Ermlsheim-Bruche (© Archéologie Alsace)

Archéologie Alsace est un établissement public qui exerce des missions scientifiques, patrimoniales, éducatives et culturelles en Alsace. Créé par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en 2006, l'établissement a été transformé en syndicat mixte ouvert en 2020, permettant l'adhésion de communes et d'intercommunalités. Son implantation à Sélestat facilite son intervention sur l'ensemble du territoire alsacien. L'établissement assure une chaîne opératoire archéologique complète, au carrefour de l'aménagement du territoire et de la conservation du Patrimoine.

↓ Ses missions

Ressource et ingénierie en archéologie

L'établissement développe un système d'information archéologique, prodigue conseil aux collectivités et gère un centre de conservation et d'études pour accueillir les collections archéologiques.

Disposant d'une habilitation couvrant l'ensemble des périodes du Paléolithique à l'époque contemporaine, il réalise des opérations archéologiques préventives, des diagnostics et des fouilles, en amont des projets d'aménagement. Archéologie Alsace assure également le traitement de conservation et restauration des collections.

La médiation culturelle et la valorisation patrimoniale

À l'occasion des visites de chantiers de fouille, le public peut découvrir les résultats des recherches, les méthodes et les métiers de l'archéologie.

Archéologie Alsace organise des visites de chantiers, produit des expositions en partenariat et propose des supports pédagogiques (mallettes empruntables, outils, applications, films, jeux, etc.).



Matthieu Fuchs – Directeur général
matthieu.fuchs@archeologie.alsace
contact@archeologie.alsace
03 90 58 55 71

Plus d'informations sur : www.archeologie.alsace

EPFA

Établissement public foncier d'Alsace

Depuis 15 ans, l'EPF d'Alsace travaille avec et pour le compte des collectivités alsaciennes en les accompagnant dans leurs projets de territoire, sur des thématiques variées (habitat, développement économique, commerce, renouvellement urbain, friches, revitalisation de centres-bourgs, valorisation de dents creuses, etc.). Plus de 90 % des collectivités alsaciennes en sont membres, soit 37 EPCI représentant 835 communes et près de 1,8 M d'habitants. Acteur du développement local, l'EPF d'Alsace agit en tant que spécialiste du foncier/immobilier.

↓ Ses missions

L'EPF d'Alsace propose une ingénierie technique et juridique, une expertise foncière et immobilière ainsi que des moyens financiers. Il assure l'acquisition, le portage et la rétrocession de biens, de concert avec les communes et intercommunalités alsaciennes. Il les accompagne dans la définition de leurs objectifs, les conseille sur leur projet de territoire et les encourage à anticiper des réserves foncières.

La phase d'acquisition s'opère par négociations amiables, méthode privilégiée par l'EPF d'Alsace, par l'exercice d'une délégation du droit de préemption urbain ou d'une procédure d'expropriation. Le temps du portage, l'EPF peut se charger des travaux de « proto-aménagement » (dépollution, désamiantage, déconstruction, etc.) et livrer un foncier prêt à aménager. Les terrains sont alors revendus aux collectivités soit au prix d'acquisition, soit à un coût moindre par le biais de minorations foncières ou de participations financières.

L'appui de l'EPF d'Alsace aux politiques foncières s'illustre à travers les stratégies foncières, l'anticipation et la préparation des actes de vente, l'acquisition foncière et immobilière, et la gestion des occupations des biens (baux ou conventions d'occupation précaires).



Acquisition et portage foncier pour la réhabilitation de l'hôpital Lyautey de Strasbourg ©EPFA



Benoît Gaugler – Directeur
benoit.gaugler@epf.alsace
03 69 20 75 53

Plus d'informations sur : www.epf.alsace



Construction d'un Ehpad sur le centre hospitalier de Rouffach

Société d'aménagement et d'équipement du Rhin Supérieur

Depuis 1957, la SERS, société d'économie mixte de référence en Alsace, accompagne les territoires dans leurs projets d'urbanisme, de construction et de gestion d'équipements. Partenaire privilégié des collectivités territoriales, la SERS met son expertise au service d'un développement harmonieux, durable et responsable. Elle intervient en véritable **ensemblier dans le domaine de l'aménagement urbain** pour garantir une vision globale, équilibrée et opérationnelle des projets.

↓ Ses missions

> Aménager

Concevoir des territoires cohérents et durables

La SERS accompagne les collectivités dans tous leurs projets d'aménagement, des études de faisabilité jusqu'à leur réalisation concrète. Que ce soit pour l'émergence de nouveaux quartiers ou dans le cadre d'opérations en site urbain (reconversion de friches, intervention sur sites patrimoniaux, réaménagement de cœurs de ville etc) elle dispose d'une expertise avancée sur les aspects techniques, juridiques, financiers et patrimoniaux. Elle est également en capacité de développer des opérations propres, toujours en concertation avec les élus et futurs usagers. Agile, elle a constitué des filiales intervenant dans des domaines complémentaires (rénovation énergétique, logement abordable, gestion de parkings, promotion immobilière, etc) et développé des partenariats lui permettant de proposer des solutions sur mesure, adaptées aux différents besoins des collectivités.

> Construire

Réaliser des équipements pour tous les usages

La SERS propose des missions d'AMO ou de maîtrise d'ouvrage déléguée pour bâtir ou rénover tous types d'équipements publics et privés, avec

pour ambition de fournir des équipements durables et adaptés aux besoins des territoires, combinant qualité architecturale et maîtrise des coûts.

> Gérer

Valoriser et pérenniser les équipements

La SERS et ses filiales assurent également des missions de gestion de patrimoine (gestion immobilière, juridique et financière) allant de la gestion d'équipements collectifs (ASL, syndic de copropriété) jusqu'à l'exploitation directe de certains équipements (parkings, golfs, immeubles etc) dans le cadre de structures dédiées. Elles veillent à la valorisation durable des investissements au service de l'intérêt collectif.

Notre conviction : ménager le territoire, c'est préparer l'avenir.

Face aux enjeux environnementaux et sociaux, la SERS défend un urbanisme responsable, accessible et vivant. Elle développe son expertise en matière de réemploi et économie circulaire dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de ses projets. En veillant à limiter l'étalement urbain et en associant les habitants et acteurs locaux à la conception de ses projets, la S.E.R.S. s'efforce d'aménager le territoire en préservant l'avenir.

↓ Ses missions

CITIVIA SEM vient soutenir les collectivités dans plusieurs domaines :

- > L'aménagement par la création de nouveaux quartiers dans le tissu existant, la transformation de friches, le renouvellement urbain et la redynamisation de centres-villes, la réalisation de zones d'activités et d'ensembles résidentiels.
- > L'amélioration de l'habitat privé en accompagnant les collectivités dans la mise en œuvre des dispositifs destinés à soutenir les propriétaires dans leur projet de réhabilitation (opérations programmées d'amélioration de l'habitat, opérations de restauration immobilière, programme d'intérêt général, permis de louer, traitement de la vacance...).
- > La co-promotion immobilière, permettant notamment d'investir dans des opérations à fort enjeu pour donner une nouvelle impulsion ou accélérer des projets de transformation.
- > La commercialisation et la gestion d'actifs immobiliers visant à soutenir l'économie locale ou le commerce.
- > La construction d'équipements publics (groupes scolaires, collèges, lycées, EHPAD...) sous la forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de mandat.
- > La conception, réalisation et exploitation de parcs de stationnement.



Eric Hartweg - Directeur général

e.hartweg@sers.eu

Son assistante : Fabienne Bossard : 03 88 37 88 89 - f.bossard@sers.eu

Plus d'informations sur : www.sers.eu



Agnès Perez

Directrice générale

03 89 43 87 67 - info@citivia.fr

Plus d'informations sur : www.citivia.fr

SEML Énergies Alsaciennes

La société d'économie mixte locale Énergies Alsaciennes a été créée le 25 février 2025 à l'initiative de la Collectivité européenne d'Alsace qui est majoritaire au capital de 5 millions d'euros avec 58 % de parts sociales. ES-Services Energétiques, acteur reconnu des réseaux de chaleur, est le second actionnaire avec 34 % de capital. Sont également actionnaires Alsace Habitat (5%), Vialis (2%) et Caleo (1%).

↓ Ses missions

Cette SEML a vocation à :

- > participer à l'autonomie énergétique du territoire par des projets locaux, ancrés dans les territoires et permettant une redistribution de l'énergie à l'échelon local et selon des coûts maîtrisés ;
- > massifier le développement des projets d'énergies renouvelables et de distribution de chaleur et de froid par la réalisation effective de projets et par leur exploitation ;
- > agir notamment dans les territoires où le modèle économique est délicat, là où la présence d'une entreprise publique locale fait sens.

Ainsi, la SEML peut étudier, construire et gérer sur la durée des réseaux de chaleur et de froid. Elle finance l'ensemble des opérations, seule ou en partenariat et elle assure la commercialisation de la distribution de la chaleur et/ou du froid.



Pose de la première pierre de la chaufferie principale du réseau de chaleur de Sélestat.

En outre, la SEML accompagne les territoires et initie des projets de réseaux de chaleur et de froid ; réalise des études puis des travaux permettant la création de centrales de production, la distribution de la chaleur ou du froid ainsi que l'exploitation des réseaux créés. Elle étend des réseaux existants si des besoins sont présents.

La finalité de la SEML est de maîtriser le coût de l'énergie, éviter les fluctuations liées à des situations géopolitiques et renforcer l'autonomie énergétique de l'Alsace par un acteur local, pouvant agir avec les territoires pour favoriser les énergies renouvelables.



Marie-France Vallat
Présidente Directrice générale
Son assistante : Sylvie Velten : 03 88 76 69 35
sylvie.velten@alsace.eu
Plus d'informations sur : www.alsace.eu

Territoire d'énergie Alsace

Territoire d'énergie Alsace (TEA) est le syndicat d'énergie d'Alsace. Créé à l'initiative des communes, il regroupe aujourd'hui 345 collectivités membres, représentant 390 communes d'Alsace et environ 743 000 habitants.

Le syndicat exerce, pour le compte de ses membres le rôle d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE) et détient à ce titre le pouvoir concédant pour la distribution publique d'électricité et de gaz.

↓ Ses missions

TEA est propriétaire des réseaux publics de distribution et veille à la bonne exécution des contrats de concession conclus avec les gestionnaires de réseaux présents sur son périmètre : Enedis, GRDF, Antargaz Energies, Caléo, Barr Energies. Le pilotage des investissements a pour but de garantir la qualité et la continuité de fourniture. Le syndicat veille également à la complémentarité des différentes sources d'énergie en contribuant aux schémas directeurs élaborés par les territoires.

Au quotidien, TEA accompagne les communes du territoire dans leurs relations avec les concessionnaires, pour faciliter le déploiement des projets et veiller au fonctionnement optimal du réseau. Le syndicat cofinance les travaux sur les réseaux, notamment pour l'enfouissement qui contribue à l'embellissement du territoire.

> Depuis 2020, Territoire d'énergie Alsace a élargi ses missions pour devenir un acteur local de la transition énergétique. TEA propose un service d'accompagnement à la préfiguration de projets photovoltaïques, apportant une expertise technique, réglementaire et économique aux territoires

et participe à travers plusieurs programmes à la rénovation thermique des bâtiments publics. En gaz, TEA accompagne le développement de la méthanisation pour la décarbonation de la filière.

- > En 2025, le syndicat a initié la création d'Alsace Synergies, personne morale organisatrice (PMO) dédiée à la gestion des boucles d'autoconsommation collective locales.
- > Au-delà de ses compétences, TEA exerce également différentes missions d'appui pour ses membres par exemple pour la perception des redevances d'occupation du domaine public dues par les gestionnaires de réseaux ou en établissant à l'échelle syndical un plan de corps de rue simplifié (PCRS).



Dépose de poteaux électriques à Mittlach ©TEA



Elisabeth Bildstein - Directrice générale des services
03 89 21 11 60
e.bildstein@te.alsace
Plus d'informations sur : www.te.alsace

Alsabail

Partenaire des entreprises et territoires d'Alsace

Fondée voici plus de 50 ans à l'initiative notamment des deux Départements alsaciens, Alsabail est la société alsacienne de crédit-bail immobilier implantée à Strasbourg et à Mulhouse. Les associés d'Alsabail sont répartis ainsi : 52% issus de la Collectivité européenne d'Alsace, 40 % de Bpifrance et 8 % issus de différents acteurs régionaux institutionnels. Alsabail opère dans tous les territoires alsaciens en étroite synergie avec les acteurs du développement économique en particulier l'ADIRA, les communautés de communes et les agglomérations.

↓ Ses missions

- > Accompagnement, expertise et financement des investissements immobiliers des entreprises qui s'implantent et se développent dans les Territoires d'Alsace. Le crédit-bail immobilier représente l'essentiel des interventions de la société
- > Fidèle à sa mission d'aider les entreprises qui s'implantent et/ou se développent en Alsace, ALSABAIL propose également la mise à disposition de locaux sous forme locative.



Entrepôt de distribution



Pôle santé Ensisheim



STRASBOURG : siège social et agence du Bas-Rhin

7 Place Brant - CS 80030
67001 Strasbourg Cedex
03 88 21 22 00

MULHOUSE : agence du Haut-Rhin

Parc des Collines
26 Rue Victor Schoelcher
68200 Mulhouse
03 89 45 69 45

Plus d'informations sur : www.alsabail.fr

Le Réseau d'ingénierie territoriale en pratique

Quelques exemples de réalisations

Agir pour l'alimentation durable locale : développer un atelier collectif de transformation

Commune de Sarre-Union et Communauté de communes d'Alsace Bossue

Objectifs

Répondre au besoin des éleveurs de sécuriser et valoriser leur production locale, notamment la viande à l'herbe, en leur permettant de transformer directement leurs produits pour proposer une offre de qualité.

Maîtriser les coûts et les marges en limitant les intermédiaires afin de capter davantage de valeur ajoutée. Soutenir un modèle durable en réduisant les transports, en favorisant les circuits courts et en limitant le gaspillage.



Achat et portage du bien immobilier existant à Bouxwiller, convention de préférence de session. Pour permettre aux éleveurs de louer un bien adapté, puis d'acquiescer le bien, lorsque le modèle économique sera stabilisé.



Emergence du sujet dans la concertation pour le projet alimentaire territoriale, animation territoriale, recherche de financements, organisation/régulation des échanges entre les éleveurs + 40 réunions, appui à la communication.

Le chemin des cimes de Drachenbronn

Communauté de communes du Pays de Wissembourg

Objectif

Reconvertir la friche militaire en un projet touristique innovant et structurant pour le territoire, basé sur des partenariats publics-privés.



Accompagne la réflexion à chaque étape du projet, mobilise son ingénierie et son soutien financier dans le cadre du Fonds de Développement et d'Attractivité des contrats départementaux.



Appuie la mise en tourisme du site (stratégie, opportunité, faisabilité) et accompagne l'installation des opérateurs d'hébergement touristiques.



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Assure le raccordement en eau depuis Lembach.



Se charge de la création des 6 aires de bivouac.



Le chemin des cimes de Drachenbronn
© Alexandre Schlub



Trouve et facilite l'installation d'une entreprise agroalimentaire sur le site de la base aérienne (perspective de création de 80 emplois sur l'ensemble du site).



Instruit l'autorisation d'urbanisme pour la commune.

Sauvegarder et valoriser la Maison alsacienne du XXI^e siècle

Commune de Hunspach

Objectif ↓

Faire d'un corps de ferme emblématique de la commune, un projet global de construction/réhabilitation à plusieurs vocations : logements, agence postale, gîte, salle de convivialité, office de tourisme, accueil périscolaire, etc.



Dans les combles de la maison Heimlich © Sycoparc



Réalise un diagnostic en amont du potentiel touristique du site.



Étudie la faisabilité du projet selon les attentes de la commune et l'accompagne dans ses contacts avec les porteurs du projet.



Élaborent des propositions de démarche, de pré-programmation et de chiffrage.



Assure le portage foncier pour le compte de la commune, établit un diagnostic foncier pour engager la remise sur le marché des biens vacants.

Parer aux effets combinés du réchauffement climatique

Communauté de communes du Pays de la Zorn et du Kochersberg

Objectif ↓

Aider les communes à faire face aux risques de coulées d'eaux boueuses en s'appuyant sur leur PLUi.



Accompagne la CdC dans l'élaboration de son PLUi et instruit les autorisations d'urbanisme pour les communes.



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Apporte son expertise pour déterminer les aléas.



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Collaborent à l'élaboration d'un zonage et d'un règlement innovant permettant de cartographier les aléas et de réduire la vulnérabilité du territoire.



Appuie financièrement les communes dans le cadre du Fonds d'urgence.



A Kienheim en juin 2018 © SDEA

Projet de lotissement porté par Habitats de Haute-Alsace

Kingersheim

Objectif ↓

Aménagement d'un lotissement par Habitats de Haute-Alsace : 19 terrains à bâtir, 16 appartements en accession sociale à la propriété, 14 logements en accession classique à la propriété, 21 appartements en locatif social (dont 18 Séniors).



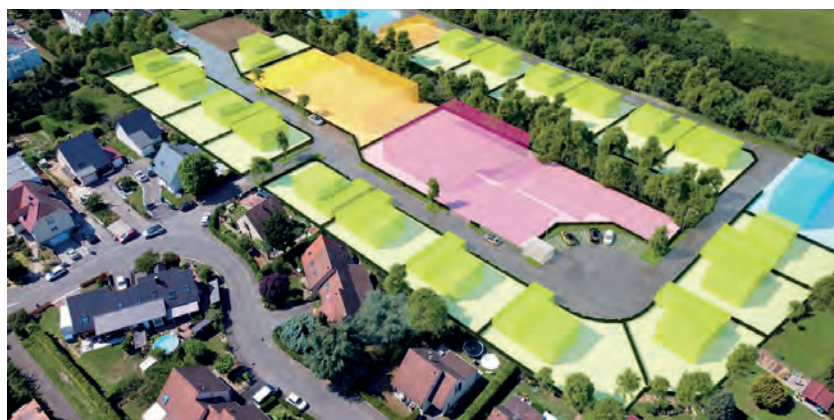
Réalisation d'un diagnostic archéologique prescrit par l'Etat en mai 2025. A donné lieu à une fouille archéologique préventive réalisée par Archéologie Alsace en février et mars 2026.



Intervention sur l'ensemble de la chaîne de production, de la maîtrise foncière aux études, jusqu'à la réalisation et la livraison des logements.



Attribution des agréments pour les logements locatifs sociaux.



Kingersheim, rue de Reims - Tranche 1 Bis

Un inventaire patrimonial communal en partenariat avec le CAUE

Objectif ↓

Réaliser un inventaire patrimonial dans le cadre d'une modification de PLU.

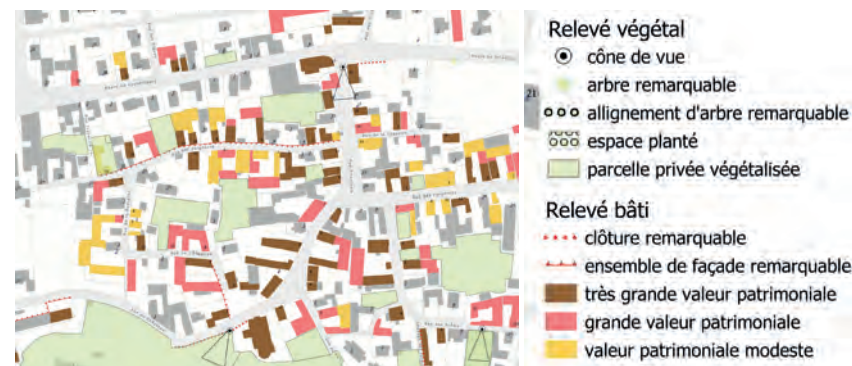


Accompagne les communes pour éclairer les élus sur des questions et options d'aménagement qui concernent la protection du patrimoine et préparer un débat public.



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de paysage

Co-produit les analyses patrimoniales pour formuler des orientations qualitatives d'architecture, d'urbanisme et de paysage



Une stratégie d'accueil des activités économiques affirmée en Alsace Centrale

Objectif

Réaliser un schéma directeur des zones d'activités économiques (SDZAE) en appui de la stratégie de développement économique du territoire.



Avec l'ATIP et l'ADIRA, lancent la démarche d'étude des modalités de transfert des zones d'activités économiques.



Accompagne la définition de la stratégie territoriale de développement économique.



Sélestat, Zone commerciale Sud © Citivia



Fait l'inventaire des zones d'activités, évalue leur potentiel constructible, élabore et propose les stratégies de mise en œuvre opérationnelles

À la découverte de la grande crête des Vosges

Du col du Calvaire au Hartmannswillerkopf

Objectif

Accueillir et faire connaître le patrimoine naturel et culturel des Hautes-Vosges sur 17 sites d'interprétation.



La Collectivité européenne d'Alsace réalise les travaux de réaménagement du stationnement le long de la route des crêtes, notamment sur le site du Rothenbach, en partenariat avec le Département des Vosges.



Est partenaire du Parc pour la promotion et l'organisation des activités. Depuis 2019, pilote la communication de la Navette des Crêtes et de l'expérimentation des micro-aventures.



Muret des crêtes au Rothenbach © PNRBV



Coordonne la réalisation des murets des crêtes, assure l'accueil du public au col de la Schlucht et du Grand Ballon, propose un programme d'animations et de balades le long de la route des crêtes.

Un projet de développement économique complexe et d'envergure : le Parc d'Activité de la Plaine d'Alsace

Communauté de communes du Centre Haut-Rhin

Objectif ↓

Apporter, au site et à ses acteurs publics et privés, de nouvelles opportunités de développement en valorisant une réserve foncière par la création d'un pôle industriel de pointe, garant d'un développement économique durable.



Déploie plusieurs campagnes de fouilles archéologiques nécessaires à la viabilisation puis la commercialisation du foncier.



Établissent une planification stratégique dans le cadre de la politique des Zones d'Intérêt Départementales (ZAID).



Parc activité Plaine d'Alsace © Adauhr



Intègre et justifie le projet dans les documents d'urbanismes (PLU, PLUi et SCOT).

Observatoire de l'habitat et du foncier : un outil territorial stratégique

Communauté de communes de Thann-Cernay

Objectif ↓

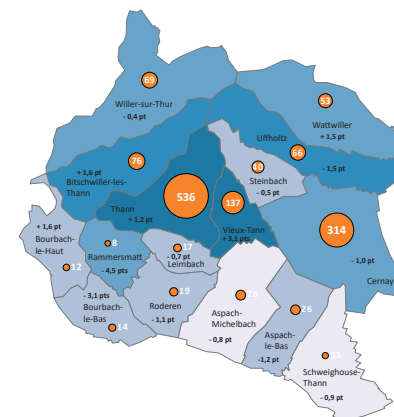
Eclairer la Collectivité pour mieux accompagner sa stratégie foncière, sa planification et la mise en œuvre de sa politique de l'habitat, grâce à l'observatoire de l'habitat et du foncier.



Mobilise les indicateurs (typologie des logements, vacance, construction, demande locative...), produit les analyses quantitatives et qualitatives de l'évolution de la situation du logement sur le territoire. Régulièrement mises à jour, ces informations aident à la décision de la collectivité.



Développe une approche méthodologique destinée à définir la disponibilité, la consommation et la mutabilité du foncier.



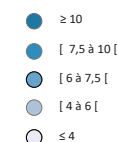
Nombre de logements vacants en 2017



Evolution de la vacance entre 2012 et 2017

- 3,1 pts
— Limite des communes

Part des logements vacants en 2017 (en %)



0 2 km

Date : 29 juin 2020

Source : INSEE

Source cartographique : Artique



Croisement de plusieurs indicateurs pour évaluer la vacance d'un territoire ©ADAUHR et ADIL 68

Réaménagement d'une place en centre-ville

Gueberschwihr

Objectif



Concevoir un nouvel espace public structurant, en intégrant le patrimoine, les usages et la circulation.

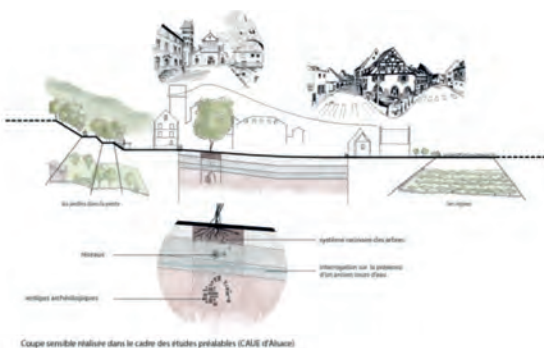


Conseils et réalisation d'un diagnostic archéologique prescrit par l'Etat



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Conseil architectural et urbain, réalisation d'un diagnostic global de l'espace (patrimoine, usages, circulation), propositions d'intentions d'aménagement et accompagnement de la commune pour cadrer la démarche et sécuriser les choix.



Travaux pour la requalification de la place de l'église – Gueberschwihr

Protéger et valoriser un ensemble patrimonial remarquable

Pfastatt

Objectif



Acquisition publique d'une propriété foncière de 70 ares ayant appartenu à l'artiste Rémy Zaugg regroupant : une villa de maître fin XIX^e, un atelier d'artiste conçu par Herzog & de Meuron, et un parc arboré créé par Rémy Zaugg.



Analyse le site et son intérêt patrimonial, conseille la commune sur la procédure de préemption et les aspects juridiques, vérifie les délibérations relatives au droit de préemption urbain et prépare les éléments nécessaires à la justification de la décision de préempter.



Porte l'acquisition foncière au nom de la commune, met en œuvre la préemption après délégation de la commune et assure le portage du bien pour permettre sa sauvegarde et sa valorisation future.



Propriété Rémy Zaugg à Pfastatt – l'atelier et le site

L'offre de formation aux collectivités



L'ATIP, agréée par le Ministère de l'Intérieur, et certifiée QUALIOPI au titre des actions de formations, délivre des formations aux élus et leurs équipes en partenariat avec l'Association des maires du Bas-Rhin et le Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace.

Depuis 8 ans, près de 650 participants ont bénéficié des formations proposées. Un bilan très positif montre que les thématiques et programmes répondent aux besoins des élus et des collectivités.

Pour concevoir et animer ses formations, l'ATIP s'appuie sur l'expertise et les savoirs faire de ses formateurs, sur les retours d'expériences locaux tirés de ses missions d'accompagnement mais aussi des liens partenariaux privilégiés noués avec les acteurs du territoire : Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace, associations d'élus, services déconcentrés de l'État, universités, juridictions, chambres consulaires, ordres professionnels, bureaux d'études, etc.

➔ **Des formations « socles »** sur les fondamentaux de l'urbanisme et l'aménagement, la planification en urbanisme (SCOT, PLU(i), Cartes communales, RNU), les autorisations d'urbanisme et le pouvoir de police du maire, les opérations d'aménagement, l'environnement ainsi que le contentieux de l'urbanisme.

➔ **Un cycle de formations « Vers de nouveaux modèles d'aménagement et de programmation urbaine »**, conçu avec le Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace, pour répondre aux défis climatiques et d'intégration des enjeux environnementaux, aux problématiques de maîtrise de la consommation foncière, mais aussi d'ambition de qualité dans les projets de territoire et d'aménagement.

➔ **Des formations « sur mesure »** élaborées, à la demande de groupes d'élus, de collectivités autour de problématiques spécifiques, pour travailler ensemble sur des sujets communs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

formation@atip67.fr

03 88 76 67 78 / www.atip67.fr

Les contacts

Contacts



Archéologie Alsace

Matthieu Fuchs – Directeur général

matthieu.fuchs@archeologie.alsace

03 90 58 55 71

Plus d'informations sur : www.archeologie.alsace



ADAUHR-ATD Alsace

Pierre Wunsch – Directeur général

adauhr@adauhr.fr

03 89 30 13 30 - 06 78 79 02 75

Plus d'informations sur : www.adauhr.fr



ADIL 67

Anne-Sophie Bouchoucha – Directrice

bouchoucha@adil67.fr

03 88 21 07 06

Plus d'informations sur : www.adil67.org



ADIL 68

Alexandre Probst – Directeur

a.probst@adil68.fr

03 89 21 75 36

Plus d'informations sur : www.adil68.org



L'ADIRA

Sébastien Leduc – Directeur – Pôle Développement des Territoires

sebastien.leduc@adira.com

06 80 47 57 47

Plus d'informations sur : www.adira.com



ADT

Pierre Schnitter – Chargé de mission études et développement de territoires

pierre.schnitter@adt.alsace

03 88 15 45 63

Plus d'informations sur : www.alsace-destination-tourisme.com



Adeus

Pierre Laplane – Directeur général

03 88 21 49 01

Plus d'informations sur : www.adeus.org



Afut Sud-Alsace

Viviane Begoc – Directrice de l'Afut Sud-Alsace

viviane.begoc@afut-sudalsace.org

03 69 77 60 77

Plus d'informations sur : afut-sudalsace.org



Alsace Habitat

Quentin Thouviot

Directeur de l'investissement et du patrimoine

quentin.thouviot@alsacehabitat.fr

03 88 27 93 79

Fernand Roth

Directeur du développement patrimonial

fernand.roth@alsacehabitat.fr

03 88 65 81 96

Plus d'informations sur : www.alsacehabitat.fr



Alsabail

Strasbourg : siège social et agence du Bas-Rhin

7 Place Brant – CS 80030

67001 Strasbourg Cedex

03 88 21 22 00

Mulhouse : agence du Haut-Rhin

Parc des Collines

26 Rue Victor Schoelcher

68200 Mulhouse

03 89 45 69 45

Plus d'informations sur : www.alsabail.fr



Atip

Florence Wiel – Directrice

florence.wiel@atip67.fr

03 88 76 63 63 / 07 61 69 89 00

Plus d'informations sur : www.atip67.fr



CAUE d'Alsace

caue@caue-alsace.com

03 88 15 02 30

Plus d'informations sur : www.caue-alsace.com

CITIVIA

Agnès Perez – Directrice générale

info@citivia.fr – 03 89 43 87 67

Plus d'informations sur : www.citivia.fr



Collectivité européenne d'Alsace

Les délégués territoriaux de la direction générale :

Nord Alsace : Marie-Claude Lemmel

marie-claude.lemmel@alsace.eu – 03 68 33 83 80 / 06 70 45 23 13

Ouest Alsace : Francis Klein

francis.klein@alsace.eu – 03 68 33 82 08 / 06 75 70 02 83

Eurométropole de Strasbourg : Gaël Rousseau

gael.rousseau@alsace.eu – 06 16 67 85 36

Centre Alsace : Estelle Burgun

estelle.burgun@alsace.eu – 06 74 16 80 88

Région de Colmar : Fabien Nierengarten

fabien.nierengarten@alsace.eu – 03 89 30 60 06 / 06 75 86 07 51

Agglomération de Mulhouse : Martial Reheisser

martial.reheisser@alsace.eu – 03 69 49 34 60 / 06 30 52 37 63

Sud Alsace : Jérémie Broglin

jeremy.broglin@alsace.eu – 03 89 73 24 40 / 06 62 54 77 90

Plus d'informations sur : www.alsace.eu



EPFA

Benoît Gaugler – Directeur

benoit.gaugler@epf.alsace

03 69 20 75 53

Plus d'informations sur : www.epf.alsace

Habitats de Haute-Alsace

Guillaume Couturier – Directeur général

guillaume.couturier@hha.fr

03 89 22 93 01

Plus d'informations sur : www.hha.fr



Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Olivier Claude – Directeur

o.claude@parc-ballons-vosges.fr

03 89 77 90 20

Plus d'informations sur : www.parc-ballons-vosges.fr



Parc naturel régional des Vosges du Nord

Rita Jacob – Directrice

r.jacob@parc-vosges-nord.fr

03 88 01 49 59

Plus d'informations sur : www.parc-vosges-nord.fr



Rivières de Haute-Alsace

Olivia Ghazarian – Directrice

ghazarian@rivieres.alsace

03 89 30 65 20

Plus d'informations sur : www.rivieres.alsace



SDEA

Franck Hufschmitt – Directeur de la transition écologique

franck.hufschmitt@sdea.fr

03 88 19 29 53 / 06 30 50 46 29

Plus d'informations sur : www.sdea.fr



SEML Énergies Alsaciennes

Marie-France Vallat – Présidente Directrice générale

Son assistante : Sylvie Velten : 03 88 76 69 35

sylvie.velten@alsace.eu

Plus d'informations sur : www.alsace.eu



SERS

Société d'aménagement et d'équipement du Rhin Supérieur

Eric Hartweg – Directeur général

e.hartweg@sers.eu

Son assistante : Fabienne Bossard : 03 88 37 88 89 – f.bossard@sers.eu

Plus d'informations sur : www.sers.eu



TEA

Territoire d'énergie Alsace

Elisabeth Bildstein – Directrice générale des services

e.bildstein@te.alsace

03 89 21 11 60

Plus d'informations sur : www.te.alsace





COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu